

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 41 (1912)

**Heft:** 13

**Rubrik:** Échos de la presse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

*La logique et la langue.* — Un de mes élèves écrit dans un devoir : « Dans certains pays, on creuse des fossés dans lesquels on fait venir de l'eau pour *dessécher* le terrain »... De l'eau pour dessécher !... Je remplace *dessécher* par *arroser*, et le lendemain, je dis à l'enfant qu'il a confondu l'irrigation avec le drainage. Mais lui : « Non, non, j'ai bien compris, mais j'ai cru que dessécher signifiait arroser ; des... sécher, c'est le contraire de sécher, comme des... saler, des... habiller. » Il a raison ; pourquoi *dessécher* veut-il dire *rendre sec*, quand *dessaler* veut dire *ôter le sel* ?  
(Ecole nouvelle.)

\* \* \*

*La première leçon sur l'intérêt.* — Les enfants exécutent machinalement avec assez de facilité les calculs d'intérêt, mais souvent sans connaître le sens des termes qu'ils emploient. Ils répètent avec aplomb que l'intérêt, c'est ce que rapporte une somme placée. L'idée de placement cependant demeure confuse dans leur esprit. Pour éviter le travail routinier, il est nécessaire de chercher autour de soi des faits qui rendent intuitive la notion à inculquer. Voici ce que propose M. Rocher dans le *Manuel général* :

M. B. possède une grange inutilisée ; le papa de Maurice, arrondissant ses terres, a besoin d'un abri pour ses récoltes de plus en plus abondantes. Il demande donc à M. B. de lui prêter sa grange, et tous les élèves sont d'accord pour reconnaître qu'en échange du service rendu, le père de leur camarade doit au propriétaire une indemnité annuelle, qui sera payée à Noël suivant la coutume locale. Cette indemnité, c'est le loyer.

M. D. a acquis une moissonneuse-lieuse ; ses propriétés ne sont pas assez étendues pour lui permettre d'employer cette machine pendant tout le temps de la moisson. Son travail terminé, M. D. la tient à la disposition de ses voisins, moyennant une indemnité journalière qui est le loyer de la machine.

Mais ce ne sont pas là les seuls besoins des villageois. Les petits vigneron du cours moyen disent aisément qu'il faut de l'argent pour se procurer dans de bonnes conditions, c'est-à-dire par l'intermédiaire du syndicat, les produits indispensables à la lutte contre les maladies de la vigne. La cuvée est au cellier, attendant l'occasion favorable pour la vente. Où trouver la somme nécessaire ? La caisse locale du crédit agricole tire le vigneron d'embarras. Comme pour la grange et la moissonneuse, le service rendu se paye, ce qui constitue un véritable loyer. Ce loyer de l'argent, c'est l'intérêt. Nous abordons maintenant sans difficulté la classique définition : « L'intérêt, c'est le bénéfice *rapporté* par une somme prêtée. »

Revenons au deuxième exemple : M. D. a établi pour la location de la moissonneuse un tarif journalier basé sur la somme qu'il a déboursée pour son acquisition, et l'emprunteur paye d'autant plus cher qu'il garde la machine plus longtemps. De même l'intérêt d'une somme varie suivant

l'importance de la somme prêtée (capital), la durée du prêt (temps) et le prix de location de l'argent fixé pour un an et pour une somme de 100 francs (taux).

Puis nous commençons les applications qui sont prises dans le milieu où vivent les élèves : Je prête à mon voisin la somme de 400 francs au taux de 4 %. Combien devra-t-il me donner en attendant qu'il me rende mon argent ? Par quelques questions bien posées, les enfants saisissent rapidement qu'ils sont en présence d'une règle de trois. En multipliant les exercices de ce genre, nous obtenons de bons résultats. La voie est un peu plus longue peut-être, mais les enfants ont fait attention et ont agi.

\* \* \*

*De l'interrogation.* — Un inspecteur, pour juger de la valeur des maîtres qu'il avait sous ses ordres, les faisait interroger leurs élèves sur les leçons précédentes. Il n'avait pas tort, car qui interroge bien a des chances d'être un bon maître.

« Je suis persuadé que si les résultats que nous obtenons dans nos classes, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus hautes, ne répondent pas toujours à nos désirs et à nos efforts, c'est que nous n'interrogeons pas assez ou que nous interrogeons mal.

« Nous n'interrogeons pas assez, faute de patience. Il nous en coûte d'interrompre un exposé pour jeter un coup de sonde, pour nous assurer si nous avons été bien compris, avant d'aller plus loin. Pour gagner du temps, nous écourtons, nous supprimons même les questions sur la leçon précédente. Et nos élèves s'en aperçoivent vite ; conséquence : ils n'étudient point et écoutent peu. Que voulez-vous qu'il reste au bout de quelques mois, après plusieurs années, d'une leçon même bien faite ? Combien de fois j'éprouve le désir d'interrompre une leçon de choses ou le maître dit un tas de... choses que les enfants pourraient trouver, qu'ils seraient heureux de trouver eux-mêmes.

« Nous interrogeons mal quand nous interrogeons au petit bonheur, sans préparation sérieuse. C'est précisément sur les interrogations, sur le choix des questions, que devrait porter souvent la préparation de la classe. Nous interrogeons mal quand, n'ayant pas obtenu une réponse, nous ne nous empressons pas de la modifier, de préciser notre question, de la rendre aussi suggestive que possible, de façon à limiter l'effort, graduellement jusqu'à ce que l'enfant puisse l'accomplir. Pour cela, il faut tenir l'enfant sous notre regard et observer sur son front, dans ses yeux, la marche de son travail de réflexion.

« Je ne voudrais pas avoir besoin d'ajouter que la question doit être posée à tous pour que tous travaillent ; mais qu'un seul élève est autorisé à répondre. Gardez-vous donc de désigner à l'avance l'élève qui doit répondre, car lui seul chercherait. Gardez-vous de répondre à moitié vous-même ou de poser de ces questions trop faciles auxquelles on répond : oui ou non. »

Ce sont des vérités de La Palisse. Mais nos inspecteurs savent tous, comme celui qui écrit ces lignes dans le *Journal des Instituteurs*, que ces conseils sont encore et toujours de saison, et partout.

E. DÉVAUD.